



## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2013

L'an deux mille treize, le 8 avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

**Présents** : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Christophe GUITTON, Olivier VORMS, Luc ROSSET, François FOSSOUX.

**Secrétaire de séance** : Bénédicte VIVIAN

---

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

### 1- Présentations budgétaires

Monsieur le Maire demande à Christophe GUITTON de présenter aux élus :

- Le choix d'affectation budgétaire du résultat du compte administratif 2012
- Le tableau des 4 taxes communales avec les recettes prévisionnelles
- Les tableaux présentant le Budget Principal et le Budget CCAS 2013
- La projection sur les 4 prochaines années en fonction des choix budgétaires 2013.

Après avoir détaillé les modifications apportées aux 2 budgets suite à la dernière réunion de travail, les élus votent les délibérations correspondantes.

### 2- Délibérations

2013-17 : affectation budgétaire (résultat du CA 2012)

Le Compte Administratif 2012 fait apparaître un résultat de fonctionnement du budget principal excédentaire de **159.630.21 euros**. Monsieur le Maire propose d'affecter 150.000 euros au compte de recettes de la section investissement et 9.630,21 euros à la section de fonctionnement à la ligne budgétaire 002 du budget primitif 2013.

Les élus votent la délibération à l'unanimité.

2013-18 : vote des taux des 4 taxes communales

Monsieur le Maire expose aux élus que le produit prévisionnel des 4 taxes (impositions directes 2013) est de **176.226 euros** à taux constants.

Pour équilibrer le Budget Principal il propose de fixer pour 2013 les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 17,14%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,33%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51,55%
- CFE : 20,00%

Le produit des 4 taxes s'élèverait dans ce cas à : **184.155 euros**.

Les élus votent la délibération à l'unanimité.

2013-19 : vote du Budget principal 2013

Monsieur le Maire expose que le projet du Budget Primitif 2013 est arrêté en recettes et en dépenses à **1.109.946,59 euros** selon les opérations affectées présentées ci-dessous :

- Fonctionnement : **405.863,21 euros**.
- Investissement : **704.083,38 euros**.

Il propose de voter le budget par nature, en section de fonctionnement et en section d'investissement, chapitre par chapitre.

Après avoir étudié les différentes propositions et délibéré, les élus votent la délibération à l'unanimité.

2013-20 : vote du Budget 2013 du CCAS

Monsieur le Maire expose que le projet de Budget 2013 du CCAS est arrêté en recettes et en dépenses à : 12.237,11 euros.

Les élus votent la délibération à l'unanimité.

**3 – Divers**

A l'occasion de la fête des mères, une cérémonie en l'honneur des mamans aura lieu le **vendredi 24 mai** dès 19h à la salle des fêtes. Toutes les familles seront les bienvenues.

Une journée «Nettoyage de Printemps» est organisée le **samedi 25 mai** pour enlever les déchets qui encombrent les fossés et talus de la voirie.

Rendez-vous devant la salle des fêtes à 9h. La commune fournira les sacs et les gants.

Nous espérons que vous serez nombreux.

Ce sera l'occasion de travailler ensemble pour le bien de tous et de se retrouver autour d'un pot de l'amitié en fin de matinée.

Fin de la réunion à 22h15